

SÉANCE DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 4 SEPTEMBRE 2018

Procès-verbal de la séance de la Commission permanente du 4 septembre 2018, à 17 h 30. La séance est sous la présidence du Maire Vincent Deguise et les membres suivants sont présents: Serge Baron, Jean-Guy Cournoyer, Mélanie Gladu, Michel Latour, Jacques Renaud et Ginette Richard. Le Directeur général et Secrétaire-trésorier, M. Martin Valois, est également présent.

SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS

RECOMMANDATION CP-18-174

Renouvellement des infrastructures municipales des rues Moreau, Pie X, Catherine et partie de Saint-Pierre Décompte progressif no 1

Considérant que la compagnie Danis Construction Inc., qui a obtenu le contrat pour le projet mentionné en rubrique, a produit une réclamation pour des travaux exécutés en date du 28 août 2018 intitulé « Décompte progressif n° 1 »;

Considérant que la firme d'ingénieurs conseils Les Consultants S.M. Inc., dûment mandatée pour la surveillance des travaux du projet mentionné en rubrique, a procédé à une analyse du décompte progressif n° 1 produit par ledit entrepreneur et recommande le paiement au montant de 316 951,58 \$, incluant les taxes et une retenue de 10%;

En conséquence, la Commission, à l'unanimité des membres, recommande :

QUE la Ville de Saint-Joseph-de-Sorel effectue le paiement de 316 951,58 \$, incluant les taxes et la retenue de 10%, à l'entrepreneur Danis Construction Inc. pour les travaux effectués en date du 28 août 2018, le tout tel que décrit au décompte progressif n° 1 et conformément aux avis de la firme d'ingénieurs conseils Les Consultants S.M. Inc., lesdits travaux étant financés par le règlement d'emprunt numéro 373.

RECOMMANDATION CP-18-175

Sel à déglacage pour les rues de la municipalité

Considérant que la compagnie Sel Warwick Inc. a produit une soumission pour la fourniture du déglaçant "sel traité Warwick", en ballot d'une tonne, basée sur une quantité approximative de 100 tonnes pour la saison 2018-2019, au montant de 175,25 \$ l'unité représentant une augmentation de 5,00 \$;

En conséquence, la Commission, à l'unanimité des membres, recommande :

QUE la Ville de Saint-Joseph-de-Sorel octroie, à la compagnie Sel Warwick Inc., le contrat pour la fourniture de déglaçant "sel traité Warwick", en ballot d'une tonne, basé sur une quantité approximative de 100 tonnes pour la saison 2018-2019, au prix soumis de 175,25 \$ l'unité, taxes en sus.

RECOMMANDATION CP-18-176

Les Entreprises Cournoyer Asphalte Ltée Travaux divers d'asphaltage Octroi

Considérant que la compagnie « Les Entreprises Cournoyer Asphalte Ltée » a déposé une soumission, basée sur une estimation des quantités requises, au montant de 8 980,00 \$, plus les taxes applicables, pour divers travaux d'asphalte dans les rues de la Ville;

En conséquence, la Commission, à l'unanimité des membres, recommande :

QUE la Ville de Saint-Joseph-de-Sorel accepte la soumission de la compagnie « Les Entreprises Cournoyer Asphalte Ltée » pour divers travaux d'asphalte au montant soumis de 8 980,00 \$ plus les taxes applicables.

RECOMMANDATION CP-18-177

Terminal Maritime Sorel-Tracy Demande dérogation mineure

Considérant qu'une demande a été transmise à la Ville pour l'obtention d'une dérogation mineure visant à autoriser la construction d'un bâtiment accessoire à un usage industriel d'une hauteur de 10,667 mètres (35 pieds), alors que le bâtiment principal existant est d'une hauteur de 7,2 mètres (23 pieds 6 pouces);

Considérant qu'en vertu du règlement de zonage numéro 192, la hauteur des bâtiments accessoires aux usages industriels ne peut excéder la hauteur du bâtiment principal déjà construit;

Considérant que l'application du règlement causerait un préjudice sérieux au demandeur, compte tenu des caractéristiques techniques requises;

Considérant que le fait d'accorder cette dérogation mineure n'occasionnera pas d'inconvénient pour les propriétés voisines en regard du droit de jouissance de leur propriété;

Considérant que les membres du comité consultatif d'urbanisme sont favorables à l'égard de la dérogation demandée en ajoutant une façade architecturale au nouveau bâtiment;

Considérant que les membres du Conseil sont d'avis d'appuyer les membres du CCU pour ladite dérogation mineure en ajoutant l'obligation de construire une façade architecturale au nouveau bâtiment mais, qu'en vertu des règles de la Loi sur l'aménagement en vigueur, la dérogation mineure doit être accordée lors de la séance ordinaire du 15 octobre 2018;

En conséquence, la Commission, à l'unanimité des membres, recommande :

QUE le Conseil municipal approuve, lors de la séance du 15 octobre 2018, la dérogation mineure visant à permettre la construction d'un bâtiment accessoire avec façade architecturale à un usage industriel d'une hauteur de 10,667 mètres (35 pieds), alors que le bâtiment principal existant est d'une hauteur de 7,2 mètres (23 pieds 6 pouces).

ARÉNA

RECOMMANDATION CP-18-178

Embauche du personnel étudiant Opérateur de resurfaeuse à glace au Centre Récréatif Aussant

La Commission, à l'unanimité des membres, recommande :

D'embaucher le personnel étudiant opérateur de resurfaeuse à glace au Centre Récréatif Aussant apparaissant à l'annexe « A » du présent procès-verbal pour en faire partie intégrante à titre de salarié non permanent au service des Loisirs aux conditions prévalant dans la politique d'embauche de la Ville.

PARCS ET LOISIRS

RECOMMANDATION CP-18-179

Féerie des Lumières 2019 Adoption des dates de l'événement et de la programmation

Considérant que les membres du Conseil sont d'avis d'organiser la 5^e Édition de la Féerie des Lumières du 11 au 13 janvier 2019;

Considérant que le Conseil désire approuver la programmation pour la 5^e Édition soit une soirée dansante en partenariat avec l'école Martel, promenades en carriole « contes et légendes », un marché féérique sous un igloo avec animation et projection d'un film, concours de construction de fort de neige, une soirée d'humour et un brunch-déjeuner avec musique d'ambiance;

Considérant qu'il y a lieu de demander à Page Cournoyer une soumission pour une campagne de publicité afin de promouvoir l'événement;

En conséquence, la Commission, à l'unanimité des membres, recommande ce qui suit :

QUE le Conseil municipal de la Ville de Saint-Joseph-de-Sorel approuve les dates du 11 au 13 janvier 2019 pour la tenue de la 5^e Édition de la Fête des Lumières.

QUE la programmation de la 5^e Édition de la Fête des Lumières, telle que décrite ci-haut, soit approuvée.

QU'une soumission soit demandée à Page Cournoyer pour l'élaboration d'une campagne publicitaire pour promouvoir la 5^e Édition de la Fête des Lumières.

REPRÉSENTATION

RECOMMANDATION CP-18-180

Représentation

En réponse aux invitations formulées ci-après, la Commission, à l'unanimité des membres, recommande ce qui suit :

- Chevaliers de Colomb
Conseil Assemblées Jacques Cartier 1015 de Sorel
Soirée du Fidèle Navigateur **Aucun représentant**
- L'Orienthèque - Accès-Région - Conférence Bruny Surin : **Un représentant**
- Société Historique Pierre-de-Saurel - Conférence automne : **Aucun représentant**

AUTRES OBJETS

RECOMMANDATION CP-18-181

Clinique de sang du Maire de Saint-Joseph-de-Sorel

La Commission, à l'unanimité des membres, recommande :

QUE le Conseil municipal de la Ville de Saint-Joseph-de-Sorel appuie la tenue d'une clinique de sang du Maire Vincent Deguise qui aura lieu le jeudi 16 mai 2019, de 13h30 à 20h00, à la Salle Olivar Gravel.

RECOMMANDATION CP-18-182

Propriété du 110-112, rue Mc Carthy Démolition de la remise et du garage

La Commission, à l'unanimité des membres, recommande :

QUE la Ville de Saint-Joseph-de-Sorel demande des soumissions pour la démolition des bâtiments incendiés le 23 juillet 2017, soient le garage et la remise incluant l'enlèvement des fondations de ces bâtiments, de remplir les excavations, de régaler le terrain et de transporter les débris dans un lieu d'enfouissement.

RECOMMANDATION CP-18-183

**MiniGolf de la Plaza
Prêt de la Salle Olivar Gravel**

Considérant que M. Jean Lusignan de MiniGolf de la Plaza a demandé le prêt de la salle municipale Olivar Gravel, le 29 septembre 2018, afin de tenir son gala des lauréats de l'année 2018;

En conséquence, la Commission, à l'unanimité des membres, recommande :

DE prêter, gratuitement, la salle municipale Olivar Gravel, le 29 septembre 2018, à M. Jean Lusignan de MiniGolf de la Plaza afin de tenir son gala des lauréats de l'année 2018.

CORRESPONDANCE

Le Secrétaire-trésorier porte à l'attention des membres la correspondance reçue et expédiée depuis la dernière séance.

LEVÉE DE LA SÉANCE

RECOMMANDATION CP-18-184

Levée de la séance

Considérant que l'ordre du jour est épuisé;

En conséquence, la Commission, à l'unanimité des membres, recommande :

QUE la séance soit levée.

Maire

Secrétaire-trésorier

- ANNEXE «A» -
(Commission permanente du 4 septembre 2018)

**Embauche du personnel étudiant-opérateur
de resurfaeuse à glace au Centre Récréatif Aussant**

- Forcier, Nicolas
- Handfield-Picard, Gabriel
- Marcotte, Jesse